

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 08/07/2008  
Publication : 11/07/2008



Pour le Président du Conseil Général  
par délégation,  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° 2008-8-1-31  
Séance du vendredi 4 juillet 2008

### VENTE DE LA PROPRIETE RUE DES BONNES GENS A MULHOUSE

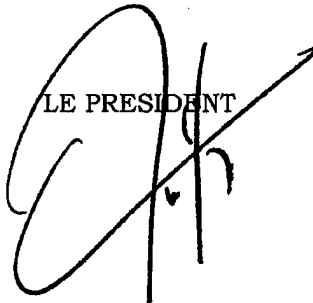
La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU le rapport du Conseil Général n° E6-2008 du 20 mars 2008 relatif aux délégations à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la délibération n° 2008/I-5<sup>e</sup>/08 du Conseil Général du 14 décembre 2007 relative aux moyens des services de l'Administration Générale,
- VU l'avis émis par France Domaine sous référence 2007-224V1407,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- PREND ACTE du résultat de l'adjudication volontaire du 18 juin 2008 pour l'immeuble départemental 4 rue des Bonnes Gens à MULHOUSE,
- ACCEPTE la vente au prix de 425 000 €, inférieur à l'estimation de France Domaine,
- PRECISE que la recette correspondante sera recouvrée au chapitre 77 nature 775 fonction 0202 enveloppe 18417 du budget départemental.

Adopté  
voix contre  
abstentions

LE PRESIDENT  
  
Charles BUTTNER